

Les acquisitions dans les bibliothèques municipales à vocation régionale

La publication périodique de la Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt: données 2002*, parue à l'automne 2004, constatait une hausse modérée des dépenses d'acquisitions (de 2,44 € par habitant en 2000 à 2,50 € en 2002), fait remarquable cependant puisque, par un effet quasi mécanique, le nombre d'habitants desservis par les bibliothèques effectuant un rapport annuel est en augmentation constante, de 38 467 962 à 39 248 715 habitants, pour un nombre de bibliothèques envoyant un rapport annuel d'activité qui dépasse désormais les 3 000. Mais cette hausse ne permettait pas néanmoins de compenser la hausse du prix des documents, qui s'est traduite, en 2002 par un léger recul du nombre des documents acquis, recul affectant tous les supports, excepté les périodiques.

Danielle Oppetit

Inspection générale
des bibliothèques
danielle.oppetit@education.gouv.fr

La Direction du livre et de la lecture constatait cependant, à propos des villes de plus de 300 000 habitants (Marseille, Lyon, Nice et Toulouse), que les acquisitions des trois bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) en chantier (Marseille, Nice et Toulouse) haussaient les résultats des achats de livres à 2,5 points au-dessus de la moyenne.

Cet effet « BMVR », sensible lors de la préparation des nouvelles collections des plus gros équipements, est-il durable? Plus largement, les douze BMVR¹ ont-elles des pratiques d'acquisition qui les différencient sensiblement des autres bibliothèques municipales des villes de plus de 50 000 habitants²?

1. Les douze BMVR sont: Châlons-en-Champagne, La Rochelle, Limoges, Marseille, Montpellier, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Toulouse, Troyes; la dernière, Rennes, ouvrira en 2006.

2. Seuil choisi en raison de la taille de la plus petite ville possédant une BMVR, Châlons-sur-Marne.

La Direction du livre et de la lecture a constitué un groupe de travail sur les missions régionales des grandes bibliothèques municipales; dans la ligne de ces travaux, un questionnaire destiné à l'évaluation des douze BMVR et de leur rôle supracommunal a été élaboré et diffusé au début 2005³. La Direction du livre et de la lecture et l'Inspection générale des bibliothèques ont travaillé pendant plusieurs mois au dépouillement⁴ de cette enquête, dont les résultats ont été rendus publics en décembre 2005. Cette enquête englobe de très nombreux sujets: les moyens, les

3. Les données statistiques de l'enquête portaient sur l'exercice budgétaire 2003.

4. Le groupe de travail comprenait: pour la DLL, Christine Bonnefon et François Rouyet-Gayette, bureau des bibliothèques territoriales, département des bibliothèques publiques et du développement de la lecture; pour l'IGB, Françoise Lemelle, Claudine Lieber et Albert Poirot, remplacé à partir d'avril 2005 par Danielle Oppetit.

Archiviste paléographe, **Danielle Oppetit** est inspectrice générale des bibliothèques, après avoir dirigé les bibliothèques municipales de Marseille puis d'Aix-en-Provence. Elle est l'auteur d'articles : « Rotterdam, modèle ou utopie » (Impressions du Sud, n° 22, 1989), « Bibliothèques et librairies, complices ou concurrentes ? » (BBF, n° 1, 1991). Elle a collaboré à Patrimoine des bibliothèques de France : Provence-Alpes-Côte d'Azur (Payot, 1995).

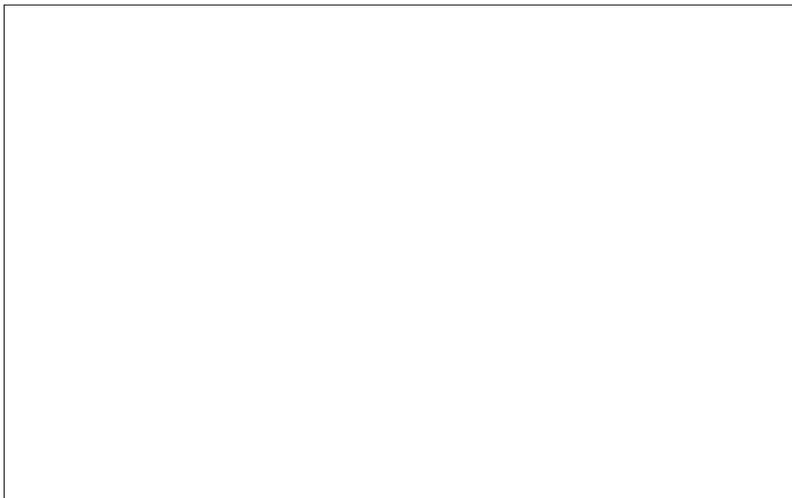
publics, l'action culturelle et les programmes de coopération, ainsi, bien entendu, que l'offre documentaire.

Il serait bien évidemment hasardeux de prétendre dégager des tendances très affirmées d'un échantillonnage relativement restreint, et portant sur des services de collectivités de tailles très différenciées, puisque les bassins de population des collectivités vont de 50 338 habitants (Châlons-en-Champagne) à 807 071 habitants (Marseille). De plus, l'ouverture de ces nouveaux équipements s'est échelonnée sur plus de douze années : certaines BMVR sont ouvertes depuis 1993 (Reims) et 1994 (Orléans)⁵, alors que le chantier de Rennes est en cours d'achèvement. Les constructions les plus importantes ont été mises en service après 2000.

Des situations contrastées

Dans aucune BMVR, la part des dépenses documentaires ne dépasse 15 %. Rapportées au budget de fonctionnement, ces dépenses documentaires représentent, pour l'année 2003 : 6 % à Nice, 7,70 % à Orléans, 8,77 % à Poitiers, 9 % à Châlons-en-Champagne, 11 % à Montpellier, 11,91 % à La Rochelle, 12 % à Rennes ainsi qu'à Toulouse, 12,71 % à Troyes, 13,36 % à Limoges, 14,60 % à Reims, et 15 % à Marseille. Or, ces variations ont si peu de corrélation directe avec les dépenses de personnel que les deux bibliothèques, Nice et Marseille, qui sont aux deux extrémités de ce

5. Si l'auteur situe Reims parmi les premières BMVR, c'est sous le rapport des acquisitions nécessaires à la constitution des collections et non en référence à l'achèvement du projet dans son ensemble (Ndlr).



La BMVR d'Orléans. Photo : Gaston Bergeret © Ministère de la Culture et de la Communication.

classement, dépensent toutes les deux plus de 80 % du budget de fonctionnement pour le personnel⁶.

En revanche, la taille des villes impose un correctif important : si l'on rapporte les dépenses documentaires au nombre d'habitants, on constate que ce sont souvent les villes de taille petite ou moyenne qui consacrent aux acquisitions les budgets les plus importants par habitant ; à l'inverse, les grandes villes, comme Nice et Marseille, ont des dépenses documentaires par habitant plus faibles. En matière de ratio par habitant, alors que Troyes dépense près de 7 € pour la documentation, La Rochelle, Limoges et Toulouse se situent entre 4 et 6 €. Châlons-en-Champagne, Reims et Poitiers sont entre 3 et 4 €. Les cinq autres villes ont dépensé en 2003 moins de 3 €, voire moins de 2 € pour Nice (1,60 € par habitant), ce qui est

6. Parmi les BMVR qui présentent un pourcentage relativement élevé de dépenses d'acquisitions, soit plus de 10 % du budget de fonctionnement, certaines atteignent, voire dépassent les 80 % pour le personnel : Marseille, 80 % ; Montpellier, 82 % ; Toulouse, 83 % ; au contraire, d'autres ont des dépenses de personnel variant de 75 % à Limoges, 68,42 % à La Rochelle, 66,72 % à Troyes, à 58,44 % pour Reims.

Parmi les quatre BMVR dont les dépenses d'acquisitions sont inférieures à 10 % du budget de fonctionnement, trois présentent le plus fort pourcentage de dépenses de personnel : Nice, 87 % ; Orléans, 86,50 % ; Poitiers, 85,06 %. Châlons dépense 74 % de son budget pour le personnel.

inférieur à la moyenne nationale. Globalement, comme pour l'ensemble des bibliothèques municipales, on voit que le pourcentage des crédits d'acquisitions est souvent inversement proportionnel à la taille de la ville : si les budgets d'acquisitions des BMVR sont plutôt bons dans l'ensemble et même très bons pour les villes moyennes, ils atteignent parfois tout juste la moyenne nationale pour les très grandes villes.

Cette observation ne doit pas faire oublier l'effort sensible consenti sur plusieurs années par la plupart des villes qui se sont engagées dans le programme BMVR. Il était donc intéressant de remonter à l'année 2000, pour mesurer, sur cinq ans, l'évolution des budgets, les rapports annuels 2004 étant disponibles depuis peu. En effet, durant cette période, la première vague des BMVR commençait à trouver sa vitesse de croisière, et la seconde vague était en phase d'ouverture et de consolidation.

Une augmentation inégalement répartie entre 2000 et 2004

Si l'on observe l'évolution des dépenses d'acquisitions pour ces cinq dernières années, on peut différencier deux groupes.

Budgets d'acquisitions de documents en euros (2000)

	Imprimés			Autres supports				Patrimoine	Abonnements en ligne	Autres documents*	TOTAL
	Livres	Périodiques papier	Périodiques + cédéroms	Phonogrammes	Vidéogrammes	Cédéroms	Documents numériques				
Châlons en Champagne	77 568 47 %	21 733 13,3 %		20 263 12,4 %	11 403 7 %	8 843 5,4 %		14 474 8,8 %	8 677 5,3 %		162 962
La Rochelle	240 654 50,9 %	96 246 20,3 %		66 886 14,15 %	34 381 7,27 %	18 330 3,87 %		8 217 1,7 %		7 836 1,65 %	472 550
Limoges	390 269 55,5 %	89 945 12,8 %		86 134 12,26 %	76 225 10,85 %	45 755 6,5 %		13 720 1,9 %			702 028
Marseille	546 725 53,7 %	120 312 11,8 %		221 138 21,7 %	73 635 7,2 %			55 969 5,5 %			1 017 779
Montpellier	434 395 62,4 %	48 482 6,9 %		70 040 10 %	19 817 2,8 %	84 781 12 %		38 110 5%			695 579
Nice	412 399 57,5%	60 945 8,5%		113 897 15,9%	62 067 8,7%	15 445 2,15 %		33 798 4,7 %		18 557 2,58 %	717 108
Orléans	152 225 55,3 %	58 543 21,2 %		28 292 10,3 %	22 920 8,3 %	5 529 2 %		7 746 2,8 %			275 259
Poitiers	133 007 38,6 %	57 976 16,8 %		47 099 13,7 %	28 708 7,3 %	42 658 12,4 %		37 079 10,75 %			344 527
Reims	366 339 58,3 %	39 941 6,3 %		103 665 16,5 %	45 734 7,3 %	43 022 6,9 %		23 568 3,75 %		6 097 1 %	628 366
Rennes	344 121 57 %	113 705 18,9 %		52 879 8,8 %	15 986 2,6 %	11 186 1,9 %		65 309 10,8 %			603 186
Toulouse	635 946 60 %	106 854 10,2 %		163 344 15,6 %	43 850 4,2 %			48 000 4,5 %			1 047 609
Troyes	124 458 66,5 %	18 475 10 %		26 637 14,25 %	761 0,4 %	13 699 7,3 %				3 015 1,6 %	187 045

* En particulier, les documents adaptés aux personnes handicapées.

La première vague des BMVR, ouvertes entre 1993 et 1998, comprend Reims, Orléans, Poitiers, La Rochelle et Limoges. Dans ce groupe⁷, dont une seule BMVR dépasse les 10 000 m² (Limoges avec 16 800 m²), la hausse du budget d'acquisitions varie de 8,8 % pour Reims et 12 % pour Orléans, à 15,17 % pour Poitiers. Par contre, pour La Rochelle et Limoges, on observe une baisse des crédits de 29 % et 19,9 %.

Si l'on examine le ratio de cette dépense par habitant, on constate

7. Relativement homogène puisque l'importance des villes varie de 80 055 habitants pour La Rochelle à 191 325 habitants pour Reims.

que Reims est passée, durant cette période, de 3,27 € à 3,57 € par habitant, Orléans de 2,36 € à 2,98 €, et Poitiers de 3,95 € à 4,56 €. La Rochelle, qui, pendant quatre ans, a frôlé les 6 €, s'est établie pour 2004 à 4,11 €, et Limoges, qui, pour la même période, atteignait les 5,10 €, est redescendue à 4,09 €. Ces deux villes restent néanmoins à près du double de la moyenne nationale, et, en ce qui concerne les crédits d'acquisitions, parmi les bibliothèques les mieux dotées.

L'écart maximum des ratios de ce groupe, qui était de 3,64 €, est désormais de 1,58 € seulement. Quatre de ces BMVR ont atteint un ratio de

dépenses d'acquisitions supérieur à 3,50 €, Orléans étant sur le point de dépasser prochainement les 3 €. Les deux constructions les plus récentes de ce groupe, La Rochelle et Limoges, connaissent un tassement de leurs budgets d'acquisitions depuis 2004, qui rétablit un équilibre avec les trois plus anciennes.

La seconde vague, qui débute en 2000 avec l'ouverture de Montpellier, s'est poursuivie avec Châlons-en-Champagne et Troyes en 2002, Nice et Toulouse en 2003, Marseille en 2004, et s'achèvera en 2006 avec Rennes⁸.

8. Reims a inauguré son second site en 2005.

Budgets d'acquisitions de documents en euros (2004)											
	Imprimés			Autres supports				Patrimoine	Abonnements en ligne	Autres documents *	TOTAL
	Livres	Périodiques papier	Périodiques + cédéroms	Phonogrammes	Vidéogrammes	Cédéroms	Documents numériques				
Châlons en Champagne	81 115 44,4 %	36 384 27,3 %	13 530	18 955 10,4 %	18 191 10 %	6 572 3,6 %	7 500 4,11 %	11 058 6 %	287 0,15 %	2 444 1,4 %	182 506
La Rochelle	175 663 52,6 %	41 692 14,8 %	7 718	36 512 11 %	53 378 16 %	364 0,10 %		15 662 4,6 %		10 301 3 %	333 572
Limoges	372 600 66,2 %	102 000 18,1 %		83 950 15 %	85 400 15,2 %	17 000 3 %		21 000 3,73 %			562 950
Marseille	803 518 46,9 %	183 250 10,7 %		316 761 18,5 %	234 043 13,7 %	16 956 1 %		21 204 1,2 %		18 529 1,08 %	1 710 479
Montpellier	519 670 48,35 %	136 409 13,8 %	12 142	201 090 18,7 %	57 820 5,4 %	23 443 2,2 %	74 565 6,9 %	57 510 5,35 %	513 0,04 %	3 674 0,35 %	1 074 694
Nice	435 780 58,6 %	72 436 9,7 %		113 199 15,2 %	75 556 10,16 %	4 391 0,6 %		24 163 3,25 %	2 280 0,3 %	15 390 2 %	743 195
Orléans	168 400 54,42 %	54 750 17,6 %		21 500 7 %	32 800 10,6 %			32 000 10,34 %			309 450
Poitiers	176 969 44,6 %	73 639 19,33 %	3 058	42 590 10,7 %	47 422 12 %	15 823 4 %		38 675 9,7 %		1 675 0,4 %	396 793
Reims	358 729 52,4 %	63 844 9,5 %	1 223	113 703 16,6 %	78 491 11,5 %	10 016 1,4 %		42 845 6,25 %		16 525 2,4 %	684 153
Rennes	208 535 37,2 %	98 819 17,6 %		86 923 15,5 %	46 647 8,3 %	17 404 3,1 %		63 108 11,25 %	38 978 6,9 %		560 414
Toulouse	874 639 56,6 %	202 017 13,5 %	6 888	153 621 10 %	179 978 11,6 %	22 694 1,4 %	10 000 0,6 %	68 464 4,43 %	27 547 1,78 %	27 129 1,75 %	1 545 160
Troyes	161 065 39,3 %	52 599 13,1 %	956	36 100 8,8 %	30 543 7,46 %	4 096 1 %	40 561 10 %	65 901 16 %	8 910 2 %	9 226 2,2 %	409 001

* En particulier, les documents adaptés aux personnes handicapées.

Les disparités de départ sont très grandes entre ces équipements: on y trouve à la fois trois villes de plus de 300 000 habitants (Marseille, Nice et Toulouse), deux villes de plus de 200 000 habitants (Montpellier et Rennes), et les deux plus petites villes (Châlons-en-Champagne et Troyes). Ce groupe concentre également les équipements supérieurs à 10 000 m²: Toulouse, 22 411 m²; Marseille, 21 930 m²; Montpellier, 17 000 m²; Nice, 14 997 m²; Rennes, 11 826 m²; et Troyes, 10 587 m². En outre, deux villes n'atteignaient pas la moyenne nationale en 2000 en dépense par habitant, Marseille avec

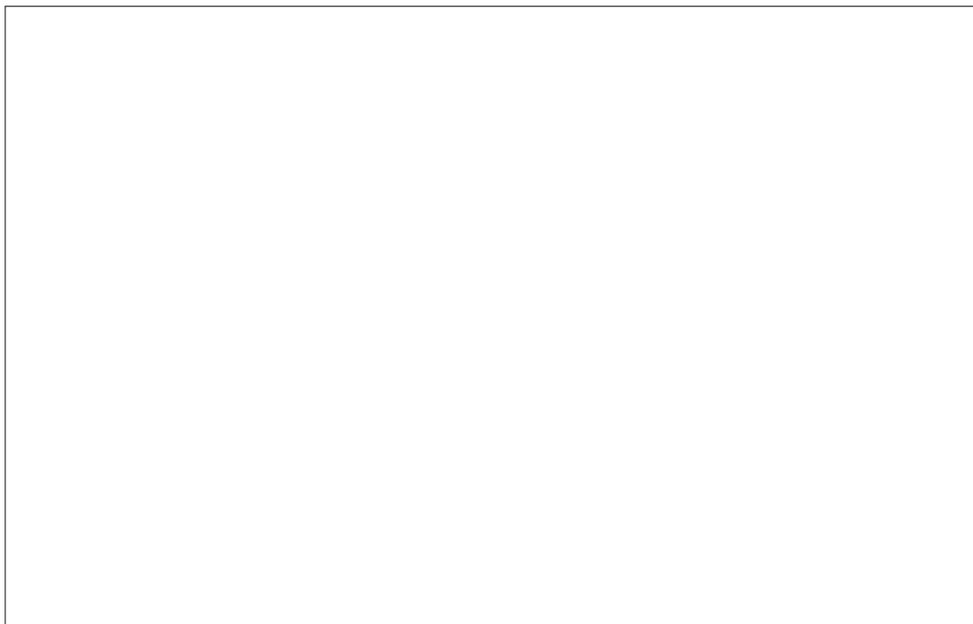
1,26 € et Montpellier avec 1,65 €⁹, alors que Châlons-en-Champagne, en était déjà à 3,23 €.

On constate que le budget d'acquisitions de Troyes est passé en cinq ans de 187 245 € à 409 001 €, faisant ainsi grimper le ratio de la ville de 2,99 € à près de 7 € pour 2003; par contre, en 2004, une diminution de 4,5 % fait descendre ce ratio à 6,50 €. Marseille a connu, fait remarquable, une augmentation de budget de 68 % durant cette période, atteignant ainsi un ratio

9. Pour une moyenne nationale qui était alors de 2,44 € par habitant: 2,63 € pour les villes de plus de 300 000 habitants, 2,58 € pour les villes entre 100 000 et 300 000 habitants.

de 2,11 €. Montpellier a également vu son budget augmenter considérablement (54 %), atteignant le ratio de 2,55 €. Toulouse, avec 47,7 % d'augmentation de son budget d'acquisitions, est passée de 2,62 € à 3,87 €. Châlons a connu une augmentation plus modérée de 12 %, passant ainsi à un ratio de 3,62 €. Nice a vu son budget augmenter de 3,63 % seulement, ce qui fait varier son ratio de 2,07 € à 2,14 € (1,66 € seulement pour 2003).

L'écart initial entre les ratios extrêmes était de 1,97 €; il est passé à 4,39 € si l'on considère l'écart entre Marseille et Troyes, mais à 1,76 € seulement si l'on compare Marseille et



À droite, le bâtiment de la médiathèque de l'agglomération troyenne. © BMVR de Troyes.

Toulouse, Troyes étant totalement atypique en raison du surdimensionnement de l'équipement par rapport à la taille de la ville. Dans ce second groupe, Marseille, Nice et Rennes n'atteignent pas les 3 €, et, à l'exception remarquable de Troyes, les autres BMVR restent au-dessous de 4 €. Étant donné la nouveauté de ces équipements, il semble évident que les budgets ne sont pas réellement stabilisés: il faut espérer que la mise à niveau va se poursuivre en ce qui concerne les ratios les plus bas.

À la seule exception de Nice, dont le budget est resté quasi stable durant la période considérée, l'effet BMVR a bénéficié aux établissements historiquement en décalage par rapport aux statistiques générales, et ce, surtout dans les grandes agglomérations: Montpellier et Marseille ont ainsi obtenu des augmentations de budget d'acquisitions considérables, qui ont cependant tout juste permis aux bibliothèques de ces deux villes de se positionner désormais dans une moyenne nationale. Seule Toulouse, parmi les BMVR des villes de plus de 300 000 habitants, s'approche désormais des 4 €.

Achats par type de document

En examinant, selon le cadre statistique établi par la Direction du livre et de la lecture, les rapports annuels de 2000 et 2004, on constate une baisse quasi générale de la part consacrée aux achats de livres: en 2000, cette part était supérieure à 55 % dans huit BMVR (66,5 % à Troyes; 62,4 % à Montpellier; 60 % à Toulouse; 58,3 % à Reims; 57,5 % à Nice; 57 % à Rennes; 55,5 % à Limoges; 55,3 % à Orléans) et à 50 % dans deux BMVR (Marseille, 53,7 %; La Rochelle, 50,9 %). Seules Châlons-en-Champagne avec 47 % et Poitiers avec 38,6 % se démarquaient de cette tendance.

En cinq ans, cette tendance s'est inversée, en raison en partie des augmentations du budget général dont une part est destinée à d'autres supports: six BMVR dépensent désormais moins de 50 % du budget d'acquisitions pour les livres (Montpellier, 48,35 %; Marseille, 46,9 %; Poitiers, 44,6 %; Châlons-en-Champagne, 44,4 %; Troyes, 39,3 %; Rennes, 37,2 %). Nice et Orléans, maintiennent à peu près le même pourcentage, avec respectivement 58,6 % et

54,42 %. Reims diminue la part consacrée aux livres à 52,4 %, et Toulouse à 56,6 %. C'est seulement à La Rochelle et à Limoges, qu'augmente « mécaniquement » la part consacrée aux achats de livres (52,6 % et 66,2 %), car la forte baisse du budget général épargne relativement le secteur livres: le nombre de livres achetés y est pourtant en diminution.

La baisse du nombre d'achats de livres touche donc presque toutes les BMVR, à l'exception notable de Marseille et de Rennes, qui, en 2004, ont pu respectivement augmenter leur nombre de livres achetés de 5 % et 2 %.

Cette diminution du nombre d'ouvrages entre 2000 et 2004 atteint 45 % pour La Rochelle, 44,2 % pour Poitiers, 38,3 % pour Reims, 24,15 % pour Toulouse, 21,8 % pour Orléans, 20 % pour Montpellier, 16,4 % pour Troyes, 11,3 % pour Nice, 6,6 % pour Châlons¹⁰.

En revanche, les achats de vidéogrammes¹¹ connaissent partout une progression nette: en 2000, ce type

10. Le nombre de documents acquis ne figure pas dans les rapports annuels de Limoges pour 2000 et 2004.

11. Qui comprennent les CD vidéos et les DVD.

LES ACQUISITIONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES À VOCATION RÉGIONALE

de document dépassait 10 % du budget d'acquisitions dans une seule bibliothèque (Limoges); en 2004, neuf BMVR y consacrent au moins 10 % des crédits: La Rochelle, 16 %; Limoges, 15,2 %; Marseille, 13,7 %; Poitiers, 12 %; Toulouse, 11,6 %; Reims, 11,5 %; Orléans, 10,6 %; Nice, 10,16 %; et Châlons-en-Champagne, 10 %. Dans les trois autres BMVR, le pourcentage passe de 0,4 % à 7,46 % à Troyes; de 2,8 % à 5,4 % à Montpellier; de 2,6 % à 8,3 % à Rennes.

Un autre secteur de la documentation se voit affecter une part croissante des crédits, il s'agit des périodiques: le nombre des BMVR consacrant plus de 12 % du budget à ce type d'acquisitions est passé de cinq BMVR en 2000, à neuf en 2004. Deux BMVR seulement y consacrent désormais moins de 10 %: Nice, 9,7 % et Reims, 9,5 %. En 2000, ces deux villes dépensaient respectivement pour les périodiques 8,5 % et 6,3 %, alors que Montpellier y affectait 6,9 % de ses crédits. On voit apparaître des crédits affectés aux achats de périodiques sur cédéroms dans sept

bibliothèques, mais pour une proportion encore minoritaire des crédits: à Châlons-en-Champagne, le budget des cédéroms de périodiques représente 37 % du budget des abonnements papier; à La Rochelle, 18,55 %; à Montpellier, 8,9 %; à Poitiers, 4,15 %; à Reims, 1,9 %; à Toulouse, 3,4 %. Des abonnements en ligne sont souscrits dans six BMVR (une seule en possédait en 2000), pour une part certes faible du budget, sauf à Rennes, où cette part représente presque 7 % du budget total d'acquisitions, mais 39,45 % du budget des périodiques, à Toulouse pour 1,78 % du budget total, mais 13,6 % du budget des périodiques, et à Troyes, pour 2 % du budget total, mais 16,9 % du budget des périodiques.

Pour les phonogrammes, le paysage est contrasté: sept BMVR consacrent une part moins importante à ce secteur (Châlons, La Rochelle, Marseille, Orléans, Poitiers, Toulouse et Troyes); Nice et Reims maintiennent leur pourcentage d'acquisitions; Limoges, Montpellier et Rennes augmentent leur pourcentage d'achats.

La part du budget consacrée aux cédéroms (autres que périodiques) est en chute libre, sauf à Rennes et à Toulouse, où elle atteint 3,1 % et 1,4 % du budget. Elle est désormais partout inférieure à 4 %, pourcentage qui n'est atteint qu'à Poitiers.

Enfin, le secteur du patrimoine représente une très faible part du budget d'acquisitions: supérieur à 10 % du budget en 2000 dans deux BMVR seulement (Poitiers, 10,75 %; Rennes, 10,8 %), il n'est en augmentation, en 2004, que dans trois BMVR: Troyes, 16 %; Rennes, 11,25 %; Orléans, 10,34 %. Poitiers maintient cependant un budget à 9,7 %. À Châlons, Marseille et Nice, il est en diminution. Il augmente à La Rochelle (4,6 %), Limoges (3,73 %), Montpellier (5,5 %) et Reims (6,25 %). Il est quasiment stationnaire à Toulouse avec 4,43 %.

Un paysage en pleine évolution

Comme le reste des bibliothèques françaises, les BMVR sont confrontées à des choix budgétaires et documentaires complexes. Plusieurs d'entre elles n'ont pas encore atteint leur vitesse de croisière: il s'agit essentiellement des BMVR de Marseille, Montpellier et Nice, dont le ratio annuel de dépenses doit encore décoller pour faire face à l'accroissement et au renouvellement des collections, imprimées ou sur tout autre support.

L'introduction des supports électroniques ainsi que l'accès à la documentation en ligne sont encore très marginaux: il y a, dans ce domaine en tout cas, un grand décalage, dont il conviendrait de ne pas faire un fossé, avec les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Enfin, les dépenses pour le patrimoine dans des établissements ayant une vocation régionale marquée dans ce domaine présentent une faiblesse inquiétante.

Novembre 2005

*Bibliothèques
d'agglomération les
Champs libres à Rennes
(la pyramide inversée).*

© Photo: Bertrand Duquenne.